

Communiqué de presse, 16 mars 2020

Coronavirus

Limitation progressive de l'offre de transports publics en Suisse à partir de jeudi

Les mesures communiquées aujourd'hui par le Conseil fédéral visant à endiguer le coronavirus contribuent au ralentissement de la vie sociale en Suisse. Dans ce contexte, et parce qu'il faut s'attendre à des absences du personnel, les entreprises de transport suisses réduisent l'offre de manière anticipative et organisée sur ordre des CFF et de CarPostal, en accord avec l'Office fédéral des transports (OFT). L'horaire sera progressivement adapté dès jeudi 19 mars 2020 et s'appliquera jusqu'à nouvel ordre. C'est la première fois qu'il est adapté de manière si drastique et en un temps si limité. Le service de base est garanti, mais des suppressions, retards ou ruptures de correspondance ne sont pas à exclure. Les entreprises de transport prient les voyageurs de consulter l'horaire en ligne avant chaque voyage.

Aujourd'hui, le Conseil fédéral a arrêté d'autres mesures susceptibles de freiner la propagation du virus. Elles entraîneront un recul de la demande en transports publics, laquelle a déjà diminué de 50% au cours des dernières semaines pour le trafic national. De plus, les entreprises de transport partent du principe que leur personnel sera tenu de rester à la maison en cas de symptômes ou d'obligation de garde d'enfants. Des problèmes de main-d'œuvre ne sont pas à exclure.

Adaptation progressive de l'horaire dès jeudi

En tant que leaders des transports publics sur rail et route, les CFF et CarPostal ont donc décidé de réduire l'offre en concertation avec l'Office fédéral des transports (OFT). La réduction de l'offre interviendra progressivement entre le 19 mars et probablement le milieu de semaine prochaine.

Il est tout d'abord prévu d'adapter le trafic grandes lignes national et international, ensuite le trafic régional ferroviaire, puis le trafic régional sur route et le trafic local. À

Service de presse
+41 51 220 43 43
presse@cff.ch

cet égard, des ruptures de correspondance, des annulations de trains et des retards ne sont pas à exclure.

Cette décision permet aux exploitants de réduire l'offre de manière organisée et anticipative tout en limitant autant que possible les répercussions sur les voyageurs et le personnel. Comme le taux de fréquentation des transports publics a déjà fortement diminué, le nombre de places assises devrait être suffisant malgré la cadence réduite, si bien que les recommandations de la Confédération en matière de distance sociale pourront être respectées. En outre, la décision vise à protéger le personnel des entreprises concernées. Malgré ces mesures, la gestion de l'offre restreinte représentera probablement un réel défi en raison du manque de main-d'œuvre au cours des prochaines semaines.

Principes de l'horaire restreint

Les entreprises de transport adapteront leur offre conformément à ces instructions et en fonction de l'offre restreinte des CFF et de CarPostal. Les correspondances entre les trains grandes lignes, les trains régionaux et le trafic local resteront garanties dans la mesure du possible.

Trafic grandes lignes: desserte de la Suisse garantie grâce à la cadence horaire

À compter de jeudi, les trains du trafic grandes lignes circuleront progressivement toutes les heures au lieu de toutes les 30 minutes. Les premières et dernières relations ne seront pas concernées par ces restrictions en raison de leur importance pour la desserte de la Suisse et de ses régions et le transport des personnes travaillant par équipes. Les week-ends, les relations en fin de soirée seront supprimées.

Trafic international: arrêt aux frontières

L'offre de transports publics entre la Suisse et ses pays voisins sera fortement réduite. Les trains du trafic grandes lignes international auront leur terminus aux gares-frontières. Concrètement:

- Les trains EC à destination de l'Italie circuleront jusqu'à Chiasso et Brigue;
- Les trains ICE vers l'Allemagne circuleront jusqu'à la gare Basel SBB;
- Les trains EC Zürich HB–Stuttgart auront leur terminus à Schaffhouse;

Service de presse
+41 51 220 43 43
presse@cff.ch

- Les TGV Lyria circuleront jusqu'à Basel SBB et Genève-Cornavin.

Toutes les gares-frontières seront desservies par l'offre de base du trafic grandes lignes et du trafic régional. Les courses au départ des gares-frontières sur le réseau suisse seront également maintenues, pour autant qu'elles ne sont pas affectées par les adaptations de l'offre du trafic grandes lignes national. Le service Railjet à destination de l'Autriche, le trafic de nuit Nightjet, les trains EC et les bus IC entre Zurich et Munich ont déjà été supprimés.

Les trains régionaux transfrontaliers comme le Léman Express dans l'agglomération de Genève circuleront comme à l'accoutumée pour assurer le raccordement des régions transfrontalières, sous réserve d'autres décisions prises par des autorités et des compagnies ferroviaires étrangères, et déjà partiellement mises en œuvre. À l'instar des trains régionaux circulant sur le territoire suisse, ces trains adopteront dès jeudi une cadence à la demi-heure au lieu de circuler tous les quarts d'heure. Les premières et dernières relations de la journée seront maintenues. Le trafic supplémentaire et les trains de nuit seront supprimés.

Trafic régional: offre réduite

Les trains et les bus du trafic régional qui circulent d'habitude tous les quarts d'heure adopteront une cadence semi-horaire. Il en va de même pour les trains et bus semi-horaires, qui circuleront exceptionnellement selon une cadence horaire. Les premières et dernières relations de la journée seront maintenues pour permettre la relève des services du matin et du soir notamment pour le personnel de la santé ainsi que l'approvisionnement en denrées alimentaires. Les RER supplémentaires aux heures de pointe (6h00-9h00 et 16h00-19h00) ainsi que l'offre de nuit le week-end seront supprimés. Les trains et les bus qui circulent d'ores et déjà toutes les heures seront maintenus. Les cantons ont la possibilité de signaler des exceptions motivées à la réduction prévue de la cadence auprès des contacts définis.

Trafic local et urbain: les besoins du service de base doivent être satisfaits

Les entreprises assurant le trafic local et le trafic urbain garantiront les besoins du service de base et veilleront à bien répartir les voyageurs. Elles assurent les correspondances entre les trafics régionaux et longue distance.

Le trafic international des bus (bus grandes lignes) sera suspendu.

Service de presse
+41 51 220 43 43
presse@cff.ch

Les entreprises de transport prient les voyageurs de consulter l'horaire en ligne et d'acheter leurs titres de transport via Internet ou les applications.

Les entreprises de transports publics suisses sont conscientes des vastes répercussions de la réduction de l'offre et déplorent ces circonstances. Les transports publics resteront à la disposition de l'ensemble des personnes habitant en Suisse. Les entreprises prient leurs clientes et clients de respecter les instructions de l'Office fédéral de la santé publique, d'accomplir uniquement les déplacements strictement nécessaires et de rester confinés s'ils présentent des symptômes.

Les clientes et clients des transports publics en parfaite santé qui doivent impérativement se déplacer seront priés de respecter les mesures suivantes:

1. Consulter l'horaire en ligne avant chaque course; celui-ci est régulièrement actualisé.
2. Acheter ses titres de transport par voie électronique (par exemple sur le site Internet ou sur l'application d'une entreprise de transport).
3. Respecter les règles d'hygiène émises par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Pendant les premiers jours, des ruptures de correspondance ne seront pas à exclure, le temps que les transports publics suisses s'adaptent à la cadence réduite. En cas de correspondance ratée, les titres de transport resteront valables de manière illimitée.

Les horaires d'ouverture des Centres voyageurs seront adaptés au cas par cas en fonction du recul de la demande lié à l'horaire restreint et à des fins de protection du personnel.

Les services bagages des entreprises de transport seront suspendus temporairement. Le dernier jour de vente est fixé au mercredi 18 mars 2020.

Le [communiqué de presse des entreprises de transports publics publié le vendredi 13 mars](#) donne plus de précisions sur la protection des voyageurs et du personnel, sur l'information à la clientèle et sur la souplesse commerciale.

Service de presse
+41 51 220 43 43
presse@cff.ch

Les adaptations de l'horaire seront mises en place dans les prochains jours. Les CFF et CarPostal communiqueront le plus rapidement possible.

Fret ferroviaire: adaptation de l'offre en fonction des besoins

Pour garantir l'approvisionnement depuis l'étranger et préserver la logistique en Suisse, le fret ferroviaire sera adapté en fonction des besoins. Autrement dit, des trains supplémentaires ou des convois avec renfort circuleront 24h/24 en raison de l'augmentation de la demande en biens de consommation de première nécessité. Des mesures ont été prises pour protéger le personnel affecté au transport de marchandises.

Informations complémentaires

- Informations des CFF: <https://news.sbb.ch/fr/article/95750/coronavirus-restrictions-en-traffic-ferroviaire>
- Informations de l'Office fédéral de la santé publique: <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/massnahmen-des-bundes.html>